

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 19/02/2026 - 6294 - 2015 B 04006 - 811 575 349 - A.C.D

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01072020	et clos le	31122021	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☐
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre ☐					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SARL A.C.D.		171 AVENUE LOUIS ROCHE 92230 GENNEVILLIERS	
SIRET	8 1 1 5 7 5 3 4 9 0 0 0 1 4	Ancienne adresse en cas de changement:	
Adresse du principal établissement:			

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées Entretien et réparation de véhicules autom Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		0	Déficit
Bénéfice imposable à 15%		0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%			PV à long terme imposables à 19%
		Autres PV imposables à 19%			PV à long terme imposables à 0%
					PV exonérées (art. 238 quindecies)
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐		
Entreprises nouvelles, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies	☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	☐	Autres dispositifs ☐	
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐		
		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :		dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐			

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

(cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre ☐	
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre ☐	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
INTEGRAL GESTION 28 RUE DE LA CHAPELLE 75018 PARIS Tél: 01 53 35 87 70			
OGA/OMGA	Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date: Lieu GENNEVILLIERS	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Qualité et nom du signataire:	
		Signature	
Examen de conformité fiscale (ECF)			

N° 2065 bis
2022

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES	
--	--

Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)						c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)						e	
						f	
						g	
						h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)						i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j	
Montant des revenus répartis (5)						Total (a à h)	

REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

[illegible]

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION
---	---

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)			
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À	0 %	15 %	19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

L	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS
---	--

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Désignation de l'entreprise		SARL A.C.D.		Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		171 AVENUE LOUIS ROCHE		92230 GENNEVILLIERS	
Numéro SIRET *		8 1 1 5 7 5 3 4 9 0 0 0 1 4			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 8		Durée de l'exercice précédent * 1 2	

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				3 1 1 2 2 0 2 1		3 0 0 6 2 0 2 0		
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net			
		1	2	3	4			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012					
	Fonds commercial *							
	Autres *	014	016	482	482			
	Immobilisations corporelles *	028	030	83 773	59 962	23 811	47 084	
	Immobilisations financières * (1)	040	042	17 665		17 665	102 092	
Total I (5)		044	048	101 920	60 444	41 476	149 176	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	194 620		194 620	185 850	
	Marchandises *	060	062					
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070	518 040		518 040	315 448
		Autres * (3)	072	074	176 962		176 962	124 544
	Valeurs mobilières de placement	080	082					
	Disponibilités	084	086	223 073		223 073	156 150	
	Charges constatées d'avance *	092	094					
	Total II	096	098	1 112 696		1 112 696	781 992	
	Total général (I+II)	110	112	1 214 616	60 444	1 154 171	931 169	
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		100 000		320 000		
	Ecart de réévaluation	124						
	Réserve légale	126		3 800		3 800		
	Réserves réglementées *	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131	132					
	Report à nouveau	134		(241 068)		13 050		
	Résultat de l'exercice	136		244 633		(254 118)		
	Provisions réglementées	140						
	Total I	142		107 366		82 732		
	Provisions pour risques et charges	Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		53 913		74 371		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		450		450		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		299 514		391 205		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	172	257 263		382 410		
	Produits constatés d'avance	174						
	Total III	176		1 046 806		848 436		
	Total général (I + II + III)	180		1 154 171		931 168		
RENOUVELLEMENT	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		16 092		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		100 294		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)										Désignation de l'entreprise										SARL A.C.D.																																																																						
A - RÉSULTAT COMPTABLE																														Exercice N clos le 31 12 2021										Exercice N-1 clos le 31 12 2020										Néant		*																																						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *										dont export et livraisons intracommunautaires										209		210										1 753 803										973 411																																															
	Production vendue										biens										215		214										(19 699)																																																									
											services *										217		218										604 789																																																									
	Production stockée *										(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)												222										8 770										37 520																																															
	Production immobilisée *																						224																																																																			
	Subventions d'exploitation reçues																						226										9 219										11 344																																															
	Autres produits																						230										17 633										13 611																																															
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A.										(I)												232										3 256 499										1 620 976																																															
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)																						234										1 268 944										758 241																																															
	Variation de stock (marchandises) *																						236																																																																			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)																						238																																																																			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *																						240																																																																			
	Autres charges externes * :										(dont crédit bail : - mobilier 12 730 - immobilier)												242										794 878										509 386																																															
	Impôts, taxes et versements assimilés										(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)										243		14 503												244										51 981										11 423																																			
	Rémunérations du personnel *																						250										628 083										379 075																																															
	Charges sociales (cf. renvoi 380)																						252										165 163										71 539																																															
	Dotations aux amortissements *																						254										21 861										12 099																																															
	Dotations aux provisions																						256																																																																			
	Autres charges										dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *										259														262										42 809										122 922																																			
											dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles										260																																																																					
Total des charges d'exploitation										(II)												264										2 973 720										1 864 685																																																
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)																																270										282 779										(243 709)																																						
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers																				(III)		280										15										19																																															
	Produits exceptionnels																				(IV)		290										100 294										1 500																																															
	Charges financières																				(V)		294										20 926										4 323																																															
	Charges exceptionnelles										dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)										347														300										117 528										7 605																																			
											dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)										348																																																																					
	Impôts sur les bénéfices *																				(VII)		306																																																																			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)																																310										244 633										(254 118)																																						
B - RÉSULTAT FISCAL										Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2																						312										244 633										314																																						
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *																						316																																																																			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles																						318																																																																			
	Provisions non déductibles *																						322																																																																			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)																						324																																																																			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés										247																				Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*		248												330										15 597																																			
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option																				(Part de loyers dispensés de réintégration)		249												251																																																							
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																						998																																																																			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																						999																																																																			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																						997																																																																			
	Entreprise nouvelles (44. sexies)										986										Zone franche urbaine (44. octies A)										987										Zones de restructuration de la défense (44. terdecies)										127										Zones de revitalisation rurales (44. quinquies)										138										342									
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)										981										Jeune entreprise innovante (44. sexies A)										989										Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44. duodecies)										991																																							
	Divers dont ZFANG (44. quaterdecies)										345										Investissements outre-mer										344										Créance due au report en arrière du déficit										346										Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44. sexdecies)										992										350									
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G																														993																																																											
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS																														Bénéfice col. 1 Déficit col. 2												352										260 230										354																												
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)																						356																																																																			
	Déficits antérieurs reportables : * 3.0.0....2.1.1										dont imputés sur le résultat :																						360		260 230																																																							
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS																														Bénéfice col. 1 Déficit col. 2												370										0										372																												

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : SARL A.C.D.

31/12/2021

Détail des réintégrations diverses		
PENALITES AMENDES		15 597
Total des réintégrations diverses	330	15 597

Détail des déductions diverses		
Total des déductions diverses		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL A.C.D.

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410	482	412		414		416	482	482
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442	1 300	444		446	1 300	1 300
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460	87 979	462		464	11 597	466	76 382	76 382
	Autres immobilisations corporelles	470	4 859	472	1 232	474		476	6 091	6 091
Immobilisations financières		480	102 092	482	13 560	484	97 988	486	17 665	17 665
TOTAL		490	195 412	492	16 092	494	109 585	496	101 920	101 920

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500	482	502		504		506	482
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532	376	534		536	376
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550	40 895	552	21 218	554	7 653	556	54 460
	Autres immobilisations corporelles	560	4 859	562	267	564		566	5 126
TOTAL		570	46 236	572	21 861	574	7 653	576	60 444

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5				
	twingo ew798vd	SIEM FRE 114 LOYER	siem depot gar.	siem depot gar.	siem caution				
	siem fac 92								
	6	7	8	9	10				

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values										
					Court terme *	Long terme									
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %							
	①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧							
1	11 597	7 653	3 944	806	(3 138)										
2	60		60	60											
3	1 599		1 599	1 599											
4	1 329		1 329	1 329											
5	30 000		30 000	30 000											
6	65 000		65 000	65 000											
7															
8															
9															
10															
TOTAL	578	109 585	580	7 653	582	101 932	584	98 794	586	(3 138)	581		587		589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579		Régularisations	590		583		594		595			
TOTAL						596	(3 138)	585		597		599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : SARL A.C.D.

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits imputés		983	260	230
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)		982	300	211
Déficits reportables		984	39	981
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis		
Déficits de l'exercice		860		
Total des déficits restant à reporter (870-984+860)		870	39	981
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter		

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	611 432
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	400 129
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

ANNEXE DÉCLARATION 2033-D

Désignation de l'entreprise : SARL A.C.D.

31/12/2021

[illegible]

5

Désignation de l'entreprise : SARL A.C.D.				Néant ☐		
Exercice ouvert le : 01/07/2020		et clos le : 31/12/2021		Durée en nombre de mois		
				1	8	
DECLARATION DES EFFECTIFS						
Effectif moyen du personnel * :				376	19	
dont apprentis				657	1	
dont handicapés				651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE						
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE						
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	3 220 877	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105		
TOTAL 1				106	3 220 877	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée						
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	11 040	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143		
Subventions d'exploitation reçues				113	9 219	
Variation positive des stocks				111	8 770	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	6 593	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153		
TOTAL 2				144	35 622	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)						
Achats				121	1 331 091	
Variation négative des stocks				145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	199 658	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	42 809	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150		
TOTAL 3				152	1 573 558	
IV- Valeur ajoutée produite						
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	137	1 682 941
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).				117	1 682 941	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE						
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD						
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	x			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	2 147 251	Effectifs au sens de la CVAE *		
				023	19	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026		
Période de référence		024	01/01/2020	160	31/12/2020	
Date de cessation				186		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 1 N° SIRET 8 1 1 5 7 5 3 4 9 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL A.C.D.

ADRESSE (voie) 171 AVENUE LOUIS ROCHE

CODE POSTAL 92230 VILLE GENNEVILLIERS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	3 400
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	3 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SARL Dénomination ACD ONE

N° SIREN (si société établie en France) 503406662 % de détention 53.13 Nb de parts ou actions 3 400

Adresse : N° 52 Voie BIS RUE BONNEVIDE

Code postal 93200 Commune ST DENIS Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique AMROUNI Prénom(s) SAMIR

Nom marital % de détention 40.63 Nb de parts ou actions 2 600

Naissance : Date 180979 N° Département 93 Commune SAINT DENIS Pays

Adresse : N° 40 Voie RUE BAUDIN

Code postal 92400 Commune COURBEVOIE Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2022

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 1

N° SIRET

8 1 1 5 7 5 3 4 9 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL A.C.D.

ADRESSE (voie)

171 AVENUE LOUIS ROCHE

CODE POSTAL

92230

VILLE

GENNEVILLIERS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

SARL A.C.D.

au capital de 100 000.00 Euros
RCS NANTERRE N° 811575349
Siège social : 171 AVENUE LOUIS ROCHE
92230 GENNEVILLIERS

RAPPORT DE LA GERANCE sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2021

Mesdames, Messieurs, et Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2021 ainsi que tous les comptes et le bilan dudit exercice soumis à votre approbation.

Pour votre information, nous vous présentons avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- le compte de résultat
- le bilan
- le texte des projets et résolutions que nous proposons à votre vote

1/ ACTIVITE DE LA SOCIETE

Pour situer l'activité de notre société, au cours de l'exercice écoulé, nous soulignons au début de ce rapport, que le chiffre d'affaires hors taxes, y compris la variation des travaux en cours, s'est élevé à la somme de 3 229 647.18 Euros, alors que pour l'exercice précédent, il était de 2 524 019.66 Euros, soit une augmentation de 27.96 %.

Le résultat net comptable se solde par un bénéfice d'un montant de 244 633.19 Euros, soit 7.57 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Notre compte de résultat présente les caractéristiques suivantes :

- Le total des produits de l'exercice s'est élevé à 3 356 808.13 Euros contre 2 576 967.80 Euros pour l'exercice précédent soit une augmentation de 30.26 %.
- Le total des charges de l'exercice s'est élevé à 3 112 174.94 Euros contre 3 753 226.18 Euros pour l'exercice précédent soit une diminution de 17.08- %.
- Nos frais de personnel se sont élevés à la somme de 793 246.62 Euros et représentent 24.56 % du chiffre d'affaires hors taxes, nous enregistrons une diminution de 11.98- % par rapport à l'exercice précédent.
- Les dotations au compte d'amortissement et provision se sont élevées à la somme de 21 861.46 Euros et représentent 0.68 % du chiffre d'affaires hors taxes.
- Le résultat courant avant impôt et pertes et profits exceptionnels se traduit par un bénéfice de 261 867.60 Euros soit 8.11 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Solvabilité à Court Terme de la Société (Valeurs réalisables et disponibles - Dettes à court

terme) :

Exercice précédent	1 516 476.51	-	848 436.47	=	668 040.04
Exercice en cours	1 112 695.62	-	1 046 805.63	=	65 889.99

Soit une diminution de 602 150.05 Euros .

2/ PRESENTATION DES COMPTES

Au cours de l'assemblée, nous vous présenterons plus en détail le compte de résultat et le bilan que nous soumettrons à votre approbation.

3/ AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à la somme de 244 633.19 Euros

- à la réserve légale	:	0 Euros
- aux autres réserves	:	0 Euros
- en autres répartitions	:	0 Euros
- en report à nouveau	:	244 633.19 Euros
- en dividendes	:	0 Euros

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- Capital social	:	100 000.00 Euros
- Primes d'émission, de fusion, d'apport	:	0 Euros
- Réserve légale	:	3 800.00 Euros
- Autres réserves	:	0 Euros
- Report à nouveau	:	3 565.58 Euros
Situation nette	:	107 365.58 Euros

4 / INDICATIONS COMPLEMENTAIRES

Nous vous informons :

- que les comptes ont été établis selon les mêmes formes et méthodes d'évaluation conformes aux dispositions en vigueur, que pour l'exercice précédent.
- qu'aucune prise de participation n'a été réalisée dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République Française.

5/ CONCLUSION

Nous nous sommes efforcés de vous donner un aperçu d'ensemble de l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé ; nous espérons que vous voudrez bien approuver les résolutions qui vous sont proposées, tant en ce qui concerne les comptes, qu'en ce qui concerne la gestion.

LA GERANCE

SARL ACD
société à Responsabilité Limitée
Au capital de 100.000 euros
Siège social : 177 -197, avenue Louis Roche
92230 Gennevilliers
RCS NANTERRE 811 575 349

**PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 juin 2022**

L'an deux mille vingt deux,
Et le 30 juin,

Les associés représentant 100% des parts sont présents ou représentés

Le gérant préside la séance.

Le Président dépose sur le bureau :

- Le rapport de Gestion sur les opérations de l'exercice,
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966,
- L'inventaire, le compte de résultat, le bilan et l'annexe de l'exercice écoulé,
- Le texte des résolutions proposées.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés non gérants plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, et qu'ils ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions à la gérance, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Examen des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2021,
- Quitus de la gérance,
- Affectation des résultats,
- Conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966,
- Questions diverses.

Le Président donne ensuite lecture du rapport de la gérance, et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société, et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2021, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat comptable bénéficiaire de 244.633 euros, de la manière suivante :

Résultat : 244.633 euros

Report à nouveau : 244.633 euros

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

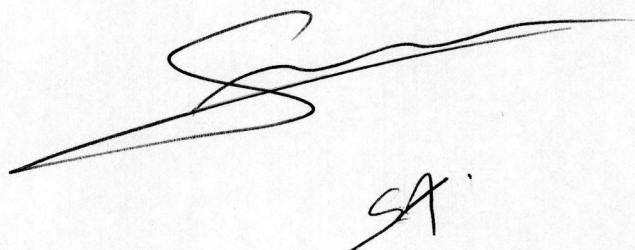
TROISIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance mentionnent l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, en prend acte purement et simplement.

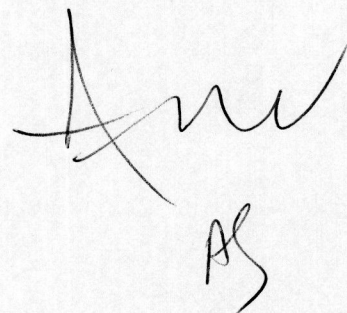
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal, qui, après lecture, a été signé par la gérance et les associés.



SA



AS

SARL ACD
société à Responsabilité Limitée
Au capital de 100.000 euros
Siège social : 177 -197, avenue Louis Roche
92230 Gennevilliers
RCS NANTERRE 811 575 349

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE AU 31/12/2021

Le 30 juin 2022

Messieurs,

L'exercice écoulé le 31 décembre 2021 engendre un bénéfice comptable de 244.633 euros que je vous propose d'affecter au report à nouveau de la manière suivante :

Résultat : 244.633 euros

Report à nouveau : 244.633 euros

Cette proposition sera soumise aux votes lors de l'assemblée générale annuelle. L'assemblée approuvera cette affectation.

La gérance.

